



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 DECEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois le 13 DECEMBRE à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 7 DECEMBRE deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Gregory NOWAK (à partir du rapport 23/124), Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Martine MORELLON, Monsieur Marc LEONARD (à partir du rapport 23/124), Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Madame Françoise DUMAS, Monsieur Didier DUPIED, Monsieur Alexandre MARTIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Madame Anaïs VIDAL, Monsieur Thomas SAUVAGE, Madame Céline VEDRENE, Monsieur Laurent JANUEL, Monsieur Daniel SERANT, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE.

Absents représentés : Monsieur Gregory NOWAK (a donné procuration à Monsieur le maire jusqu'au rapport 23/123), Monsieur Marc LEONARD (a donné procuration à Monsieur Alexandre MARTIN jusqu'au rapport 23/123), Monsieur Cédric LAURENT (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM), Monsieur Fabrice DUPLAN (a donné procuration à Monsieur Dominique CHARVOLIN), Madame Monia BEN SLAMA (a donné procuration à Madame Claire REBOUL), Madame Cécile MARCHAND (a donné procuration à Madame Martine MORELLON), Monsieur Yves ODIN (a donné procuration à Monsieur Didier DUPIED).

Absentes non représentées : Madame Sandrine GENIN, Madame Catherine POINSON.

Secrétaire de séance : Madame Anaïs VIDAL est désignée secrétaire de séance.

Rapport n° 23/122 - FINANCES

Rapporteur : Madame Patricia GRANGE

**ACTUALISATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES
CRÉDITS DE PAIEMENT – RESTAURANT SCOLAIRE, SALLE
POLYVALENTE ET TERRAIN SPORTIF**

Publié le : 14 décembre 2023

Transmis en Préfecture le : 14 décembre 2023

Exécutoire le : 14 décembre 2023

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

Par délibération du 13 octobre 2021, une autorisation de programme ayant pour objet la construction d'un nouveau restaurant scolaire, d'une salle polyvalente et d'un terrain sportif a été créée, pour un montant de 3 300 000 €, afin de gérer de façon pluriannuelle cette opération d'investissement.

Compte tenu de l'avancée du projet et du décalage du calendrier de réalisation, il convient d'actualiser les crédits de paiement inscrits pour les années 2024 et 2025.

Ainsi, cette nouvelle répartition pluriannuelle des crédits se traduit de la façon suivante :

Montant global de l'AP : 3 300 000 €

Année	Montant des CP
2021	268 387,50 €
2022	63 318,68 €
2023	220 000,00 €
2024	1 400 000,00 €
2025	1 348 293,82 €

Ces dépenses seront équilibrées avec les recettes prévues suivantes :

- FCTVA : 498 680 €
- Autofinancement/emprunt/subventions : 2 801 320 €

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** l'actualisation de la répartition pluriannuelle des crédits de paiement de l'autorisation de programme relative à l'opération de construction d'un nouveau restaurant scolaire, d'une salle polyvalente et d'un terrain sportif tels qu'ils sont détaillés ci-dessous :

Montant global de l'AP : 3 300 000 €

Année	Montant des CP
2021	268 387,50 €
2022	63 318,68 €
2023	220 000,00 €
2024	1 400 000,00 €
2025	1 348 293,82 €

VOTANTS	27
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	27

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET

La secrétaire,
Anaïs VIDAL

